

**ETUDE PROSPECTIVE SUR L'EMPLOI ET LA
FORMATION LIÉS À L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
DANS LE DOMAINE DU BÂTIMENT**

SYNTHÈSE

25 Novembre 2009

- **Le bâtiment, un secteur concerné de façon prioritaire par la question de la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables**

- **Une étude conduite dans le cadre de la mise en place du Pôle énergie Franche-Comté et de la négociation du Contrat d'Objectifs Territorial du Bâtiment 2010-2014**
 - Mise en œuvre du programme d'action piloté par le Conseil Régional en partenariat avec l'ADEME pour la mise en place du Pôle Energie Franche-Comté
 - Négociation d'un accord cadre permettant de définir les grandes orientations en matière de formation initiale, professionnelle, et continue, dans le secteur du bâtiment, associant les branches professionnelles (CAPEB, FFB, SCOP BTP), l'Etat (Rectorat et DRTEFP) et le Conseil Régional.

- **Au total, plus de 6000 entreprises en Franche-Comté concernées par l'efficacité énergétique**

Une étude pour apporter un éclairage aux pouvoirs publics et aux professionnels sur :

- Les besoins régionaux en formation professionnelle, initiale et continue
- Les perspectives d'emplois en matière de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables en Franche-Comté à l'horizon 2013

Une étude articulée autour de trois objectifs :

- Un portrait du secteur du bâtiment et de la formation dans le domaine de l'efficacité énergétique
- Des perspectives d'évolution des besoins en effectifs et en compétences liés à l'efficacité énergétique
- Des préconisations opérationnelles pour faire évoluer le système et l'offre de formation initiale, professionnelle, et continue, en Franche-Comté

Une démarche associant de nombreux acteurs régionaux, nationaux et étrangers

1. PORTRAIT DU SECTEUR DU BÂTIMENT ET DE LA FORMATION DANS LE DOMAINE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



Un positionnement sur le marché de l'efficacité énergétique encore restreint et inégal

**SENSIBILITE A LA
MAITRISE DE L'ENERGIE**



LES "MOTEURS "
Intervention MDE/ENR très régulière
Très forte sensibilité MDE

LES "CONCERNES »
Intervention MDE/ENR occasionnelle
Sensibilité MDE moyenne ou forte

LES "ATTENTISTES"
Intervention MDE/ENR rare
Sensibilité MDE faible ou moyenne

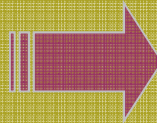
LES « REFRACTAIRES »
Intervention MDE/ENR inexistante
Très faible sensibilité MDE

**INTERVENTION DANS LE
DOMAINE MDE/ENR**



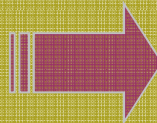
Les travaux les plus souvent réalisés au cours des 2 dernières années

**L'installation
d'équipements
techniques liés aux
énergies renouvelables**



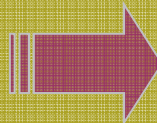
Chauffe-eau solaires
Pompes à chaleur (*géothermique,
aérothermique...*)
Chauffage au bois

**Les travaux d'isolation
ou de pose de vitrages
isolants**



Fabrication et pose de fenêtres
(double ou triple vitrage)
Isolation des combles, des toitures
ou des parois par l'intérieur

**L'optimisation
du fonctionnement
global du bâtiment**



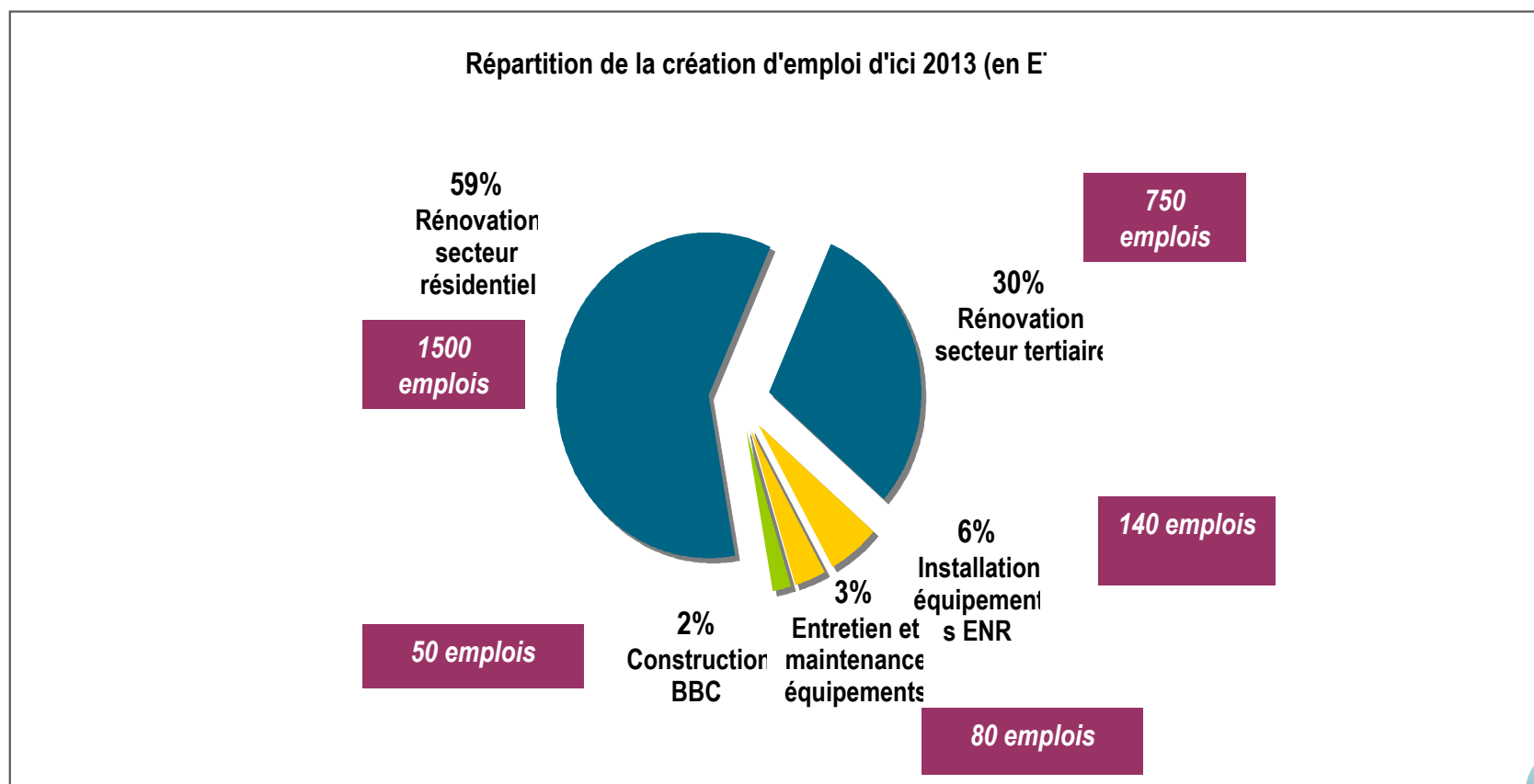
Traitement de l'étanchéité à l'air
Conception de bâtiments Basse
Consommation (BBC)

- **Près d'une quarantaine d'organismes de formation et plus de 300 actions de formation initiale et continue dont :**
 - Des formations « traditionnelles » centrées uniquement sur les compétences du bâtiment
 - Des formations « bâtiment-énergie » spécifiquement liées à l'énergie et à la maîtrise des énergies (*CQP, FCIL, Dispositif FEEBAT...*)
 - Des formations « Énergie » spécialisées dans le domaine du génie énergétique, électrique ou thermique ou généralistes (*développement durable, énergie au sein d'un territoire..*)
- **Une consommation de formation qui porte davantage sur les formations « obligatoires » ou l'utilisation de nouveaux matériaux ou produits**
 - Des pratiques de formation différenciées selon le secteur et la taille de l'entreprise
 - Des professionnels qui n'expriment pas spontanément de besoins spécifiques de formation dans le domaine de l'efficacité énergétique
 - Des modalités de formation à diversifier et à adapter aux pratiques des entreprises

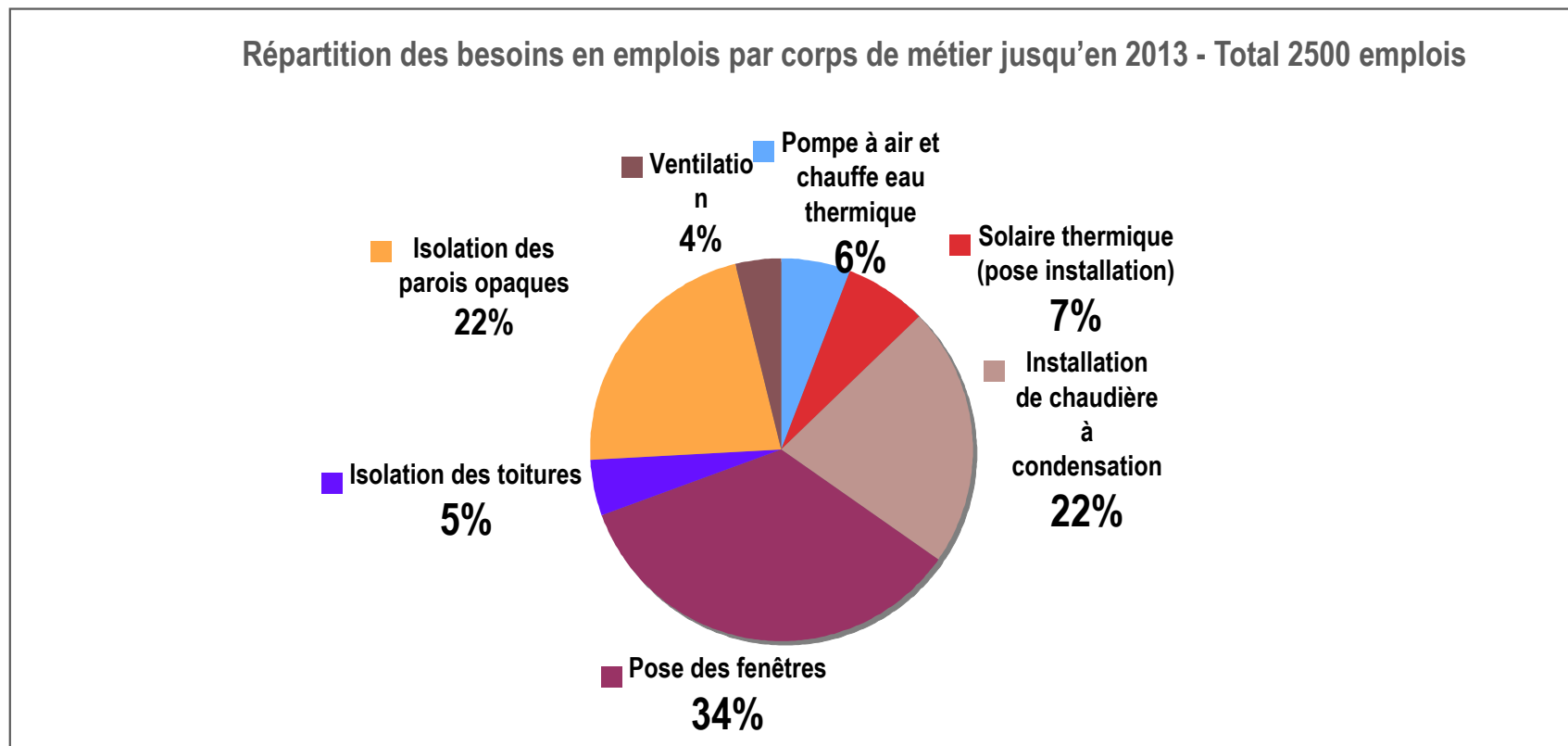
2. PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DES BESOINS EN EFFECTIFS ET EN COMPÉTENCES LIÉS À L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



- Environ 2 500 emplois temps plein nécessaires d'ici 2013 qui concernent essentiellement la rénovation énergétique du bâtiment existant.
- Des substitutions d'emploi dans l'avenir qui supposent un effort de formation des professionnels.



- Des besoins en effectifs dans le domaine de l'isolation, l'installation d'équipement technique qui nécessitent d'adapter les formations pour les jeunes qui s'orientent vers ces métiers.
- Des emplois à pourvoir centrés sur des métiers déjà en « tension » (*conception /étude technique, encadrement de chantiers...*)



- **Un besoin premier pour tous les professionnels de renforcer leurs compétences pour acquérir une « culture » de l'efficacité énergétique**
 - Des compétences « socle » à développer pour garantir le respect de l'efficacité énergétique (*réglementation, outils de mesure et de calculs, appréhension globale de la performance énergétique ...*)
 - Des compétences à renforcer pour déployer l'activité liée à l'efficacité énergétique (*élaboration de solutions globales, devis et calculs économiques, conseil commercial...*)
- **Le besoin d'élargir son périmètre de compétences**
 - Une meilleure connaissance des champs de compétences des autres métiers
 - Une double compétence à développer dans le domaine de l'architecture et de l'ingénierie du bâtiment
 - Des compétences complémentaires à acquérir pour l'installation des équipements ENR
- **Des besoins de savoir-faire techniques spécifiques**
 - Les techniques d'isolation (*par l'extérieur/intérieur, l'utilisation de matériaux isolants, traitements des ponts thermiques*) et les techniques de construction (*Bois, chanvre...*)
 - L'installation de capteurs photovoltaïques et solaires thermiques.
 - La réalisation de diagnostics et d'études techniques (*Bilan thermique, étude thermographique infrarouge...*)

3. DES PROPOSITIONS DE MESURES OPERATIONNELLES POUR ADAPTER LE SYSTÈME DE FORMATION INITIALE, PROFESSIONNELLE ET CONTINUE



S'appuyer simultanément sur 3 leviers

1. **Adapter l'offre existante** pour assurer le développement de pratiques professionnelles qui prennent en compte l'exigence de l'efficacité énergétique (*culture commune, décloisonnement des métiers, affirmation de profils « experts » ou « spécialistes » de l'approche globale...*)
2. **Déployer et mutualiser les moyens de formation** pour former le plus grand nombre de personnes et renforcer la qualité pédagogique des formations (*formation de formateurs, développement et mutualisation des matériels de démonstration, exploitation pédagogique du terrain...*)
3. **Accompagner la promotion et l'évolution de l'offre de formation** dans le domaine de l'efficacité énergétique (*valorisation des dispositifs et des métiers de la filière, organisation de l'actualisation et de l'optimisation du déploiement de l'offre de formation...*)

Des mesures prioritaires et communes à l'offre de formation initiale et continue

- Développer un réseau de formateurs compétents dans le domaine de l'efficacité énergétique
- Organiser collectivement le développement et la mutualisation sur le territoire sur le territoire des équipements et des ressources pédagogiques
- Développer l'offre de formation sur le terrain pour tous les publics, en partenariat avec tous les donneurs d'ordre

Des mesures pour adapter l'offre de formation initiale

- Intégrer des modules complémentaires dans le domaine de l'utilisation d'éco-matériaux, de l'installation d'équipements solaires et photovoltaïques et de l'isolation
- Poursuivre la réflexion sur l'évolution de l'offre de formation post-bac destinées à des profils d'encadrement et de « coordination énergétique »
- Favoriser les stages à l'étranger et les échanges de bonnes pratiques dans le domaine de l'efficacité énergétique

Des mesures pour adapter l'offre de formation continue

- Renforcer la sensibilisation des professionnels et les échanges de pratiques des professionnels
- Développer de nouveaux modules courts pour les professionnels du bâtiment de façon complémentaire au dispositif FEEBAT
- Développer une offre de formation spécifique visant à renforcer l'approche globale « bâtiment-énergie » chez les profils impliqués dans la préfiguration, la conception et la conduite des chantiers

Des mesures pour promouvoir les métiers et la formation

- Favoriser l'accès aux dispositifs de formation par une offre de formation dans le domaine de l'efficacité énergétique plus lisible et mieux relayée
- Développer des leviers de valorisation de la formation dans le domaine de l'efficacité énergétique auprès des donneurs d'ordres et des professionnels
- Faciliter l'orientation et l'information sur les métiers en lien avec l'efficacité énergétique

Des mesures pour renforcer les échanges et la coordination entre le terrain et la formation

- Faciliter le déploiement de l'offre de formation en créant un groupe de travail opérationnel « formation » permanent réunissant sous l'égide du Pôle énergie Franche-Comté
- Développer des espaces d'échanges et de mutualisation entre les professionnels et formateurs

En synthèse...

- **Des pistes d'action à investir de façon prioritaire :**
 - La formation des formateurs
 - Le développement de plateformes technologiques pédagogiques
 - La coordination et la mutualisation des ressources entre les acteurs
 - Le développement d'actions de sensibilisation auprès des professionnels sur les enjeux, les évolutions de la réglementation et du marché
 - Le développement de formations post-bac pour répondre aux besoins des professionnels
- **Un pilotage et un suivi des évolutions dans le champ de l'emploi et de la formation dans le domaine de l'efficacité énergétique**
- **Deux espaces de coordination privilégiés pour traduire les pistes d'actions en projets opérationnels : le Pôle énergie Franche-Comté et le Contrat d'objectifs territorial du bâtiment**

